

SOUTENEZ SEATECH

L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULON

TAXE D'APPRENTISSAGE

Dans un contexte marqué par la mondialisation économique et les rapides avancées technologiques, SeaTech est une école d'ingénieurs spécialisée dans les sciences et technologies appliquées au secteur maritime. Unique établissement de ce type en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle recrute principalement sur le Concours Commun INP (CCINP) pour un cycle d'ingénieur en 3 ans.

SeaTech en quelques chiffres

- 381 ÉLÈVES EN FORMATION INITIALE
- 132 ÉLÈVES APPRENTIS
- TAUX NET D'EMPLOI PAR FORMATIONS :
 - Formation initiale (promo 2023) : 88 %
 - Formation par apprentissage, spécialité Matériaux : 95 %
 - Formation par apprentissage, spécialité Systèmes Numériques : 83 %
- 159 DIPLÔMÉS (PROMO 2024)

44 ENSEIGNANTS
PERMANENTS



DES CONFÉRENCES
TOUTE L'ANNÉE



110 INTERVENANTS
EXTÉRIEURS



 **SEATECH**
TOULON

UN LIEN PRÉCIEUX AVEC
LES ENTREPRISES ET LES
ORGANISMES DE LA RÉGION

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES
5 LABORATOIRES DE
RECHERCHE


ÉQUIPE DE RECHERCHE

LABORATOIRE **MAPIEM** **LI5**


Institut de Mathématiques
de Toulon


Institut Méditerranéen
d'Océanologie



LE MOT DU DIRECTEUR

Jean-François CHAILAN
Directeur de SeaTech

La Taxe d'Apprentissage constitue une part très importante des ressources financières de SeaTech et donc du budget que l'école peut consacrer à la formation de nos élèves-ingénieurs. Cette ressource est en effet exclusivement destinée à investir pour la pédagogie et l'apprentissage du métier d'ingénieur. Malgré quelques déboires résiduels dans le fonctionnement de la plateforme SOLTEA, l'année 2024 a été un grand cru pour la collecte de cette Taxe d'Apprentissage à SeaTech. Je tiens donc à vivement remercier toutes les entreprises contributrices qui ont soutenues l'école en dépit des difficultés techniques.

Cette ressource nous permet de financer l'achat d'équipements à la pointe des technologies, de licences de logiciels performants et largement utilisés dans l'industrie et les services, ou encore de maintenir le parc existant d'appareillages scientifiques et d'aménager les locaux réservés à la pédagogie.

La TA participe donc très largement à la qualité des formations dispensées à l'école et au maintien du haut niveau de compétences acquises par les ingénieurs SeaTech, car c'est aussi pour cela que vous les recrutez. Mais en ces temps difficiles de restriction budgétaire, vos contributions comptent encore plus pour assurer le maintien de cette exigence dans nos formations.

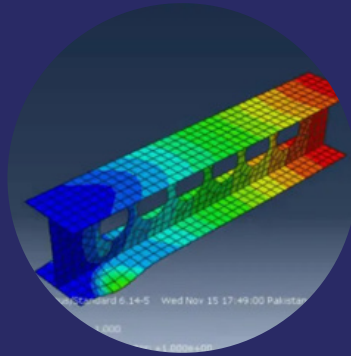
Verser la TA à SeaTech, c'est investir dans l'avenir, celui de nos ingénieurs, mais également dans celui des entreprises à travers les compétences de leurs futurs cadres et dirigeants.

Chaque année, les fonds versés à SeaTech permettent d'investir dans des équipements et le fonctionnement de l'école :

Équipement des salles
35 %



Logiciels (abaqus, catia)
7 %



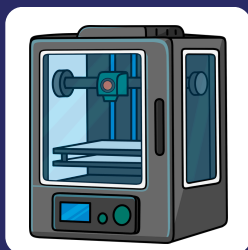
Matériels pédagogiques
15 %



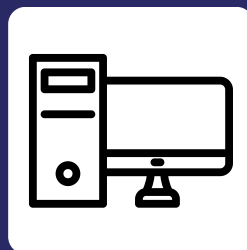
- Maintenance équipements 19 %
- Matériels informatiques 21 %
- Divers 4 %

Pour la rentrée 2025-2026, SeaTech développera plusieurs projets pour améliorer l'expérience étudiants :

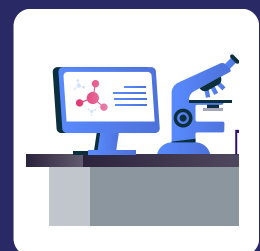
RENOUVELLEMENT
DES IMPRIMANTES 3D
PROFESSIONNELLES



ACHAT DE MATÉRIELS
AUDIOVISUELS



MATÉRIELS
PÉDAGOGIQUES POUR
LES PROJETS



**SOUTENIR SEATECH, C'EST GARANTIR UNE FORMATION
D'EXCELLENCE POUR LES INGÉNIEURS DE DEMAIN**

MODE D'EMPLOI

Verser au titre du solde :

Établissement bénéficiaire : Ecole d'ingénieurs SeaTech

UAI : 0831443T

Plateforme de versement du solde de la taxe d'apprentissage :

SOLTéA

Accès la plateforme par les entreprises :

27 mai 2025

Début octobre 2025



Pour une meilleure traçabilité de votre paiement, nous vous remercions de nous retourner la promesse de versement par email (formulaire joint) :

ecole-entreprise@seatech.fr

copie : ta@univ-tln.fr

[SITE SOLTEA](#)

[SITE SEATECH](#)

Plus d'information ? **CONTACTEZ NOUS !**

Pôle Relations Ecole/Entreprise – Christiane MORLET

CS 60584 – 83041 TOULON CEDEX 9 - 04 94 14 25 57

ecole-entreprise@seatech.fr